

CONVOCATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente, le

LUNDI 19 JUIN 2023 A 20H00

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Comptes 2022 de la Municipalité
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Approbation des comptes
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 12 décembre 2022 et les comptes 2022 peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les comptes 2022 sont également disponibles sur le site internet communal :

<http://www.st-gingolph.ch/administration/finance>

Administration communale